

Atelier "Redynamiser un SEL"

Mercredi 22 août en salle rouge

Animateur: Manuel (SEL de Blois)

But de l'atelier : faire un tour d'horizon, partager des expériences vécues à propos des types de problèmes qui peuvent affecter le fonctionnement des SEL, nuire à leur dynamisme, et des manières d'y remédier. Ce débat est récurrent chez les SEL puisqu'un atelier similaire lui avait déjà été consacré à Boves.

Pour commencer, il apparaît finalement difficile de déterminer quand un SEL "ne va pas bien".

- Est-ce lorsqu'il n'y a pas d'échanges en son sein ?
- Est-ce lorsque les gens ne se rencontrent pas ?
- Est-ce lorsque le nombre d'adhérents diminue sensiblement ?

Il faut ainsi relativiser certains symptômes apparemment synonymes de mauvaise santé. Ainsi le SEL de Blois compte peu d'adhérents, un volume d'échanges très faible, mais ses adhérents pourtant très mobilisés pour tout ce qui concerne la vie interne de l'association (participation aux permanences, AG, interSEL,...). A Sens, un petit noyau qui a du faire faces à des difficultés internes et se reconstruit, préserve un petit noyau d'une dizaine d'actifs qui continue à proposer des activités collectives et festives régulières. A ce titre il n'apparaît pas évident de le qualifier de SEL en difficulté.

De même, la baisse du nombre d'échanges n'indique pas forcément une baisse de la vitalité du SEL. On sait ainsi que dans de nombreux SEL le fait de développer l'interconnaissance entre les adhérents fait que les échanges entre ceux ci prennent de plus en plus une forme spontanée, non comptabilisée. A Caen par exemple, la baisse constatée du nombre d'échanges a été parallèle au développement d'une plus grande convivialité dans le groupe. Il serait ainsi faux d'en conclure que la baisse des échanges soit un mal. Cependant il y a un accord sur le fait que l'identité des SEL reposant sur les échanges, il faut garder un suivi de la dynamique de ceux ci, soit par l'utilisation de la comptabilité centralisée (SEL de Blois) ; soit via la restitution annuelle des feuilles de richesses.

Cependant, une fois ces nuances apportées, il n'en reste pas moins que de véritables situations de perte de vitesse se produisent.

- Une première source de blocage existe lorsque "une personne prend le pouvoir sur le SEL". Il est souligné que des animateurs, des créateurs de SEL peuvent avoir tendance à concentrer les tâches et les décisions dans ses mains, sans déléguer, sans faire participer l'ensemble des adhérents. Ce sont des situations ambivalentes : à la fois ces personnes sont hyper-créatives et contribuent au développement des SEL (elles en sont souvent d'ailleurs à leur création), mais en même temps elles tendent à cumuler les activités et à suivre des logiques personnelles. Le fossé tend d'ailleurs à se creuser car en accumulant informations et savoir faire, le président apparaît vite comme "irremplaçable".

Cependant, il est souligné qu'il est difficile de trouver des volontaires pour assurer un bon partage des tâches. Peu de gens acceptent de s'impliquer et souvent l'animateur principal d'un SEL se voit contraint de poursuivre son rôle même s'il souhaite s'en dégager.

La réponse courante apportée à ces situations est de changer le mode classique de fonctionnement d'une association (en bureau) en adoptant une forme collégiale de travail, reposant sur un partage équitable et collectif des tâches.

Par exemple au SEL en Durance, un collectif d'animation a pris il y a deux ans la place d'un ancien bureau qui était peu ouvert à la délégation de ses compétences. Depuis le collectif travaille dans l'égalité totale de ses membres et a créé de nombreux ateliers thématiques. Le résultat est très bon. Le collectif se réunit tous les deux mois, et est ouvert aux adhérents.

De nombreux adhérents témoignent de faits similaires dans leurs SEL.

Il est cependant fait remarquer que vu que le problème est avant tout un problème de personnalité des animateurs des SEL, un collectif peut dysfonctionner avec les mêmes travers qu'un bureau classique. Ainsi dans un SEL de l'Ile de France la collégialité a entraîné la paralysie, l'absence de décision.

- Un deuxième problème réside dans la non augmentation du nombre d'adhérents et un fort turn over

De nombreux SEL manquent de bénévoles, comme le SEL de Tours, mais sont aussi interpellés par le nombre de nouvelles adhésions trop éphémères. Ils ne "voient jamais" ces adhérents.

A Toulouse, le SEL se pose la question du manque d'adhérents issus d'autres origines (Afrique,...), ou d'autres classes d'âges (peu de 20-30 ans).

Souvent ces SEL recrutent de manière régulière, mais dans le même temps de nombreuses personnes les quittent.

Quelques raisons sont évoquées pour expliquer ces départs :

- . Le décalage entre l'idée théorique qu'on se fait du SEL et la réalité vécue ;
- . La différence Nord/Sud en France, où dans le Sud le 1er contact est plus facile mais moins durable, ce qui pose des problèmes de fidélité de l'engagement ;
- . L'éloignement géographique dans les SEL qui couvrent de vastes espaces.

Et plusieurs solutions sont avancées par les différents SEL représentés :

. L'organisation de moments de convivialité (une des raisons d'être des SEL) : à Rochefort, des repas sous forme de tables d'hôte sont proposés par le SEL toutes les semaines. Chaque personne amène des aliments à partager collectivement.

Il peut s'agir aussi de randonnées, etc...

. La mise en place d'un système de parrainage: à Lille, Amiens, ... les nouveaux adhérents sont parrainés par des membres du SEL. Ceux ci sont soit volontaires et rémunérés au titre des services rendus au SEL (Amiens), soit sont constitués des membres des équipes des permanences (SEL en Durance). Ce parrainage consiste à expliquer le fonctionnement du SEL au nouveau, à l'accompagner lors des 1ers échanges, notamment pour faire disparaître les peurs liées à l'échange, notamment la peur de perdre quelque chose. Les parrains s'occupent également des adhérents non internautes, dans les SEL fonctionnant par le web.

. Le système des doubles réunions : Dans certains SEL, l'adhésion par internet ou courrier est refusé, la rencontre doit être physique. De plus une réunion n'est pas suffisante, il faut participer à une deuxième réunion pour valider une demande d'adhésion. Ainsi seuls les personnes véritablement motivées restent.

. La relance téléphonique : Toulouse appelle tous ses adhérents chaque année au moment des renouvellement d'adhésions, afin d'avoir un contact minimum avec chacun d'entre eux.

. Le site internet : peut servir d'outil d'information et de débat via les forum.

Prise de note: Pierre-Olivier Salles (jeune chercheur, non adhérent)

sallespo@yahoo.fr